

Collecte

- SERNED effectue des prestations de collecte sélective soit en apport volontaire à l'aide de camions grues équipés d'une pesée embarquée, soit en porte à porte à l'aide de bennes à ordures traditionnelles.



Tri - Recyclage - Valorisation



- Les déchets collectés font l'objet d'un tri manuel et mécanique par catégories :
 - Emballages ménagers PET
PEHD
Cartons - cartonnettes
Acier
Aluminium...
 - Journaux, magazines, revues.

Ce tri s'effectue dans le respect des Prescriptions Techniques Minimales (PTM), fixées par les repreneurs.

- Après la mise en balles, les déchets sont acheminés vers les différentes filières de recyclage et de valorisation.



- 160 000 habitants concernés en milieu rural
- 40 000 t/an de déchets ménagers triés et recyclés.

Références

- SICTOM de la Bièvre (38)
- SICTOM de la région de St-Marcellin (38)
- Communauté de Communes de Bièvre Liert (38)
- Communauté de Communes de Bièvre Toutes Aures (38)
- Communauté de Communes du Pays de Chambarran (38)
- SITOM Rhône - Isère (69)
- Communauté de Communes de la Côte Roannaise (42)